

Vendredi 29 décembre 2017

Communiqué de presse

« Vallons-de-l'Erdre » : une 7^e commune nouvelle en Loire-Atlantique

A la suite du rattachement de la commune de Freigné à la Loire-Atlantique par décret en conseil d'État du 26 décembre 2017, Nicole Klein, préfète de la région Pays-de-la-Loire, préfète de la Loire-Atlantique, a créé par arrêté du 29 décembre 2017 la septième commune nouvelle du département.

A compter du 1^{er} janvier 2018, la commune nouvelle, dénommée Vallons-de-l'Erdre, est constituée des actuelles communes de Bonnoeuvre, Freigné, Maumusson, Saint-Mars-la-Jaille, Saint-Sulpice-des-Landes et Vritz (canton d'Ancenis, arrondissement de Châteaubriant-Ancenis), qui deviennent des communes déléguées.

Son chef-lieu est fixé au chef-lieu de l'ancienne commune de Saint-Mars-la-Jaille. La commune nouvelle compte 7 778 habitants en population totale (données en vigueur au 1^{er} janvier 2017).

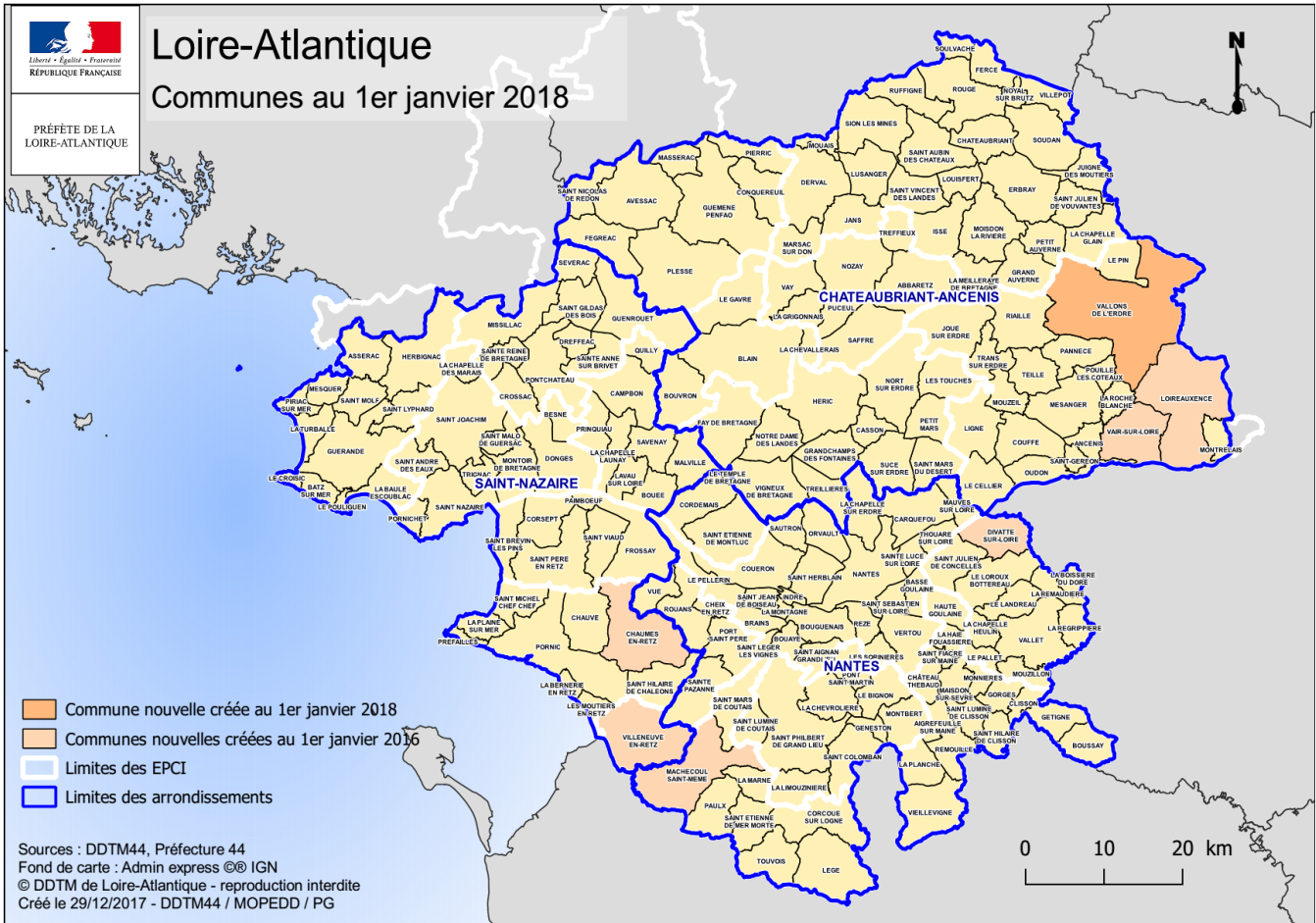
La création de cette commune nouvelle portera ainsi le nombre de communes en Loire-Atlantique à 208, contre 212 en 2017.



PRÉFÈTE DE LA
LOIRE-ATLANTIQUE

Loire-Atlantique

Communes au 1er janvier 2018



Contact presse :

Préfecture de la Loire-Atlantique

Service de la communication interministérielle (SCI)

02 40 41 20 91 / 92

pref-communication@loire-atlantique.gouv.fr

www.loire-atlantique.gouv.fr

@prefet44